Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1912)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

chute un peu plus grande. La vitesse de 6 m. est encore acceptable. Le choc du poids donné de 75 kg. serait de 132 kgm. mais, en sautant sur le sol, le sujet soutenu par le parachute en atténuerait les effets.

Nous terminerons en citant la narration des derniers essais du 10 septembre, à Pérolles, que donne la *Suisse sportive* du 7 octobre 1911.

« L'administration des Eaux et Forêts a facilité l'essai de » l'appareil Wullième, basé sur le déploiement instantané » par l'air comprimé. Il a eu lieu du haut d'une falaise domi- » nant de 40 m. le petit lac de Pérolles. Le bâti représentant » un fuselage d'aéroplane roule quelques instants sur un plan » incliné avant de s'élancer dans le vide.

» Une bande de toile blanche pliée en longueur sur le » bâti constitue le parachute. Tout à coup, un robinet se dé- » clanche, donne passage à l'air comprimé d'un petit réser- » voir placé dans le bâti, et l'on voit un grand parachute de » 6 m. de diamètre se déployer subitement comme un éven- » tail.

» Le vent résultant de la vitesse à laquelle tombe le bâti » s'engouffre dans le parachute déployé, l'enlève, ainsi que » sa charge d'environ 70 kg., et comme sa rapidité de des- » cente est relativement faible, on voit le bâti prendre de » l'avance et venir s'écraser sur l'eau, tandis que le para- » chute n'arrive qu'après et à une allure très rassurante » pour l'aviateur. Il nous a paru que le déploiement ne peut » pas ne pas se produire, car l'air comprimé met sous pres- » sion, par gonflement, tout le pourtour du parachute au » bout de quelques secondes. »

Il manque encore, cela est évident, à ces essais la consécration pratique par... un malheur évité. Nous devons souhaiter que les aviateurs suisses examinent de près cette importante invention et accordent l'hospitalité, sur leurs engins aériens, au parachute Wullième.

Lausanne, le 10 décembre 1911.

P. Schenk.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

3e séance ordinaire, le lundi 5 février 1912, à 8 1/4 heures du soir, au Café du Musée, à Lausanne.

Présidence : M. H. Meyer, architecte, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président se fait un plaisir d'annoncer que le Conseil fédéral a alloué à la Société Suisse des Ingénieurs et Architectes une subvention annuelle de 5000 fr. pendant huit ans pour la publication de l'œuvre de *La Maison bourgeoise en Suisse*.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Dizerens, ingénieur rural, qui nous fait un exposé très instructif sur les *améliorations foncières dans le canton de Vaud*.

Sur la proposition de M. Meyer, architecte, cette conférence paraîtra dans un prochain numéro du *Bulletin technique*.

De nombreux projets d'assainissement et de remaniement parcellaire intéressent beaucoup l'assemblée.

M. le Président remercie vivement le conférencier qui est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Une discussion non moins intéressante, à laquelle prirent part MM. Meyer, arch. ; Brazzola, arch. ; Petitat, ing., et Villard, ing., a suivi cette conférence.

Les membres de notre Société qui désireraient consulter les cahiers des charges et les formules de soumission pour l'exécution de ces travaux spéciaux de drainage voudront bien s'adresser à M. Dizerens, ingénieur, chef de service au Département de l'Agriculture, à Lausanne, qui s'est offert gracieusement de fournir tous les renseignements désirables.

Propositions individuelles : M. le Président félicite les lauréats du concours pour la construction du nouveau théâtre de Lausanne, qui tous font partie de notre Société.

Ce succès rejaillit d'éclat sur la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes.

M. le Président prie M. Thévenaz, architecte, de bien vouloir consulter ses collègues pour obtenir si possible dans une de nos prochaines séances une conférence avec exposition des projets primés de ce concours.

M. Thévenaz accepte de faire le nécessaire.

M. le Président interpelle M. Brazzola, architecte, sur l'activité de la commission chargée d'étudier l'établissement par notre Société d'une série de prix des travaux de bâtiment, ainsi que de celle qui s'occupe de l'étude du nouveau règlement sur la police des constructions à Lausanne.

M. Brazzola répond que la première de ces commissions pourra rapporter prochainement ; quant à la seconde, elle a décidé d'envoyer une circulaire à chaque membre de notre Société afin que chacun puisse éventuellement faire des propositions pour l'amélioration de ce règlement.

M. le Président remercie M. Brazzola, architecte.

La séance est levée à 10 1/2 heures. Etaient présents 17 membres.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie sur les mouvements qui résultent d'une attraction proportionnelle à la distance et produite par un centre supposé fixe, par A. Meyer-Jaccoud (Librairie Payot, Lausanne).

Dans cette brochure, l'auteur a cherché à résoudre tout d'abord expérimentalement le problème de trouver le plus grand allongement que produit un poids tombant d'une certaine hauteur libre h sur un ressort à hélice, fixé à son extrémité supérieure et dont les allongements statiques sont proportionnels aux charges.

Cette question a été étudiée depuis fort longtemps et notamment par Poncelet, mais surtout d'une manière théorique, on a donc commencé par où l'on aurait dû finir. En appliquant le calcul différentiel, on abrège notablement la longue démonstration de Poncelet que celui-ci a exposée, ainsi que tout ce qui se rattache à cette question, dans sa *Mécanique industrielle et expérimentale*, édition 1870, pages 416 à 503 ; en donnant autant d'ampleur à l'étude de cette question, Poncelet a prouvé toute l'importance qu'il y attachait et il le dit nettement à différents endroits de l'ouvrage cité ci-dessus.

On résume toute la théorie de Poncelet en disant qu'il considère le mouvement oscillatoire qui se produit sur le dynamomètre comme la projection sur le diamètre d'un mouvement uniforme sur une circonférence de rayon F_d avec vitesse angulaire $\sqrt{\frac{g}{f}}$.

F_d désignant précisément ce que l'auteur appelle la flèche dynamique par opposition à la flèche statique : f, ou allon-